

REGLEMENT

Article 1: L'association le Rigodon est organisatrice de la Brocante des Couturières se tenant à la salle des fêtes «Jacques Antoine Gau» à Voiron **le dimanche 26 avril 2026 de 09 h 00 à 17 h 30**. Accueil exposants à partir de 07 h 30.

Article 2 : Les emplacements sont attribués dans l'ordre de réception des bulletins accompagnés de leur règlement. Les annulations ne donnent lieu à aucun remboursement.

Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature. L'association organisatrice reste seule instance compétente pour annuler la manifestation. Inscription remboursée dans ce cas-là uniquement.

Article 4 : Installation des stands à partir de 07 h 30. Tout stand non occupé à 09 h 00 sera redistribué. Fin de brocante à 17h30.

Article 5 : Toute personne devra justifier de son identité (carte d'identité) lors de son inscription.

Article 6 : Les marchandises exposées demeurent sous l'entièvre responsabilité de leurs propriétaires à leurs risque et péril. Les organisateurs et la Commune de Voiron déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

Article 7 : Les marchandises invendues en fin de journée ne devront **en aucun cas être abandonnées** l'exposant s'engage à les ramener et laisser l'emplacement dans l'état où il l'a trouvé le matin.

Article 8 : L'entrée est payante pour les visiteurs.

Article 9 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages sur les véhicules stationnés.

Articles 10 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

Un emplacement correspond à :

**une table de 185 cm x 70 cm avec un recul de 100 cm
ou**

une table de 200 cm X 100 cm avec un recul de 100 cm

Il est déterminé par l'organisateur

Prix de l'emplacement : 12€

Pour plus de renseignements : evenements@lerigodon.org
<https://lerigodon.org>

FICHE D'INSCRIPTION BROCANTE DES COUTURIÈRES DU 26 avril 2026

M ou Mme :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Photocopie de la carte d'identité (obligatoire) :

N° d'immatriculation voiture :

Nature du stand :

Nombres d'emplacements désirés :

Nombres de badges désirés :

Maximum d'emplacements et de badges pouvant être réservés : 3

Soit à payer : 12€ x (nombre d'emplacements) = €

A régler par chèque à l'ordre du RIGODON.

(Inscriptions payables d'avance)

faire parvenir votre réservation comprenant :

- la **fiche d'inscription** intégralement remplie et signée
précédée de la mention Lu et approuvé.

- le **chèque à l'ordre du RIGODON**
à

**Le Rigodon
(Pierre Desmazières)
24 rue Sermorens
38500 Voiron**

Particuliers : l'autorisation de vente au déballage vous sera remise le jour de la manifestation .

Professionnels : nom ou Raison sociale :

N° Registre du Commerce :

Merci d'en joindre la photocopie

Signature

Nous vous conseillons de garder une photocopie de votre inscription

